

# L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 401 DU JEUDI 09 OCTOBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

Éducation

P.3

## Rentrée effective à Matoto, le DCE salue l'engouement



Edito à vue d'Aigle

### La candidature de Doumbouya dans tous les esprits

Après l'adoption d'une nouvelle constitution par voie référendaire, les regards des Guinéens sont tournés désormais vers l'élection présidentielle annoncée pour le 28 décembre 2025 pour le retour à l'ordre constitutionnel. Et de l'avis de certains observateurs, la candidature du tombeur d'Alpha Condé à ce scrutin ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Les sorties médiatiques des membres du gouvernement et des soutiens inconditionnels du CNRD vont dans ce sens...

Présidentielle du 28 décembre 2025 P.2



Le PADES précise les contours de sa candidature

Présidentielle du 28 décembre 2025 P.4



La DGE présente la liste des partis et candidats indépendants ayant manifesté leur volonté de participer à l'élection

Indépendance guinéenne P.5



Top Sylla parle de Saïfoulaye Diallo, l'autre père fondateur

Reportage

P.3

L'imprimerie nationale Patrice Lumumba, un acteur oublié de la Guinée indépendante

Ibrahima Kalil Condé, MATD

P.4

« Tous les moyens sont disponibles pour organiser l'élection présidentielle... »

Tribune

P.6

La Paix, Notre Unique Capital (Par Kèfina Diakité)

Édito à vue d'aigle



La candidature de Doumbouya dans tous les esprits

Après l'adoption d'une nouvelle constitution par voie référendaire, les regards des Guinéens sont tournés désormais vers l'élection présidentielle annoncée pour le 28 décembre 2025 pour le retour à l'ordre constitutionnel. Et de l'avis de certains observateurs, la candidature du tombeur d'Alpha Condé à ce scrutin ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Les sorties médiatiques des membres du gouvernement et des soutiens inconditionnels du CNRD vont dans ce sens. Il y a quelques mois, Ousmane Gaoual Diallo, le ministre des Transports et porte-parole du gouvernement Bah Oury, avait clairement confié au journal français "Le Monde" que la candidature du président de la transition, le général Mamadi Doumbouya est une évidence. « Sa candidature est une évidence. On a besoin de sa rigueur pour poursuivre les

réformes. Les autres candidats ne pourront jamais être majoritaires...», avait martelé l'ancien député uninominal de Gaoual. Il faut dire que s'il y a un sujet aujourd'hui qui divise profondément les Guinéens, c'est bien l'éventualité d'une candidature du général Mamadi Doumbouya à la prochaine présidentielle dans leur pays. Le locataire du Palais Mohammed V avait pourtant promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (Président de la Transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne sera candidat. Les acteurs sociopolitiques regroupés au sein des Forces vives de Guinée ont fait des pieds et des mains pour amener le CNRD par tous les moyens légaux à respecter ses engagements, en remettant le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et transparentes. Les pro-CNRD, pour leur part, soutiennent mordicus que l'ancien commandant du groupement des Forces spéciales est l'homme qu'il faut pour remettre la Guinée sur les rails au triple plan politique, économique et social. Avec les sorties de ses proches collaborateurs dans la presse et la prolifération des mouvements de soutien aussi à Conakry qu'à l'intérieur, la question que l'on est tenté de se poser légitimement est de savoir si le général Mamadi Doumbouya va finalement officialiser sa candidature à la prochaine présidentielle en Guinée. A rappeler que la plupart des discours officiels vont dans le sens d'un soutien sans faille à une éventuelle candidature de l'homme qui préside aux destinées de la Guinée depuis le 5 septembre 2021. Les farouches opposants au régime actuel (Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo, Sidya Touré) sont absents du pays depuis des années et leurs formations politiques traversent actuellement des zones de turbulences et font face à d'énormes difficultés d'ordre administratif ou financier.

Kefina Diakité

INTERVIEW

Présidentielle du 28 décembre 2025  
Le PADES précise les contours de sa candidature



Le scrutin présidentiel du 28 décembre 2025 se fera avec la participation du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES). Dans un communiqué, la formation dirigée par le Docteur Ousmane Kaba a informé l'opinion publique nationale et internationale de son intention de prendre part à cette élection. Le Docteur Aboubacar Demba Diaby, l'un des responsables du bureau politique national du parti, a détaillé les motivations de cette décision au cours d'un entretien.

**L'Aigleinfos : Dans un communiqué, le Parti des Démocrates pour l'Espoir annonce qu'il présentera un candidat à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025. Quelle est la motivation principale de cette décision ?**

**Dr Demba Diaby :** Il y a une seule motivation : celle de rentrer dans l'ordre constitutionnel. Vous savez, lorsque l'on est dans une période transitoire et que la nouvelle Constitution a été promulguée le

26 septembre dernier après avoir été soumise par voie référendaire, le PADES, qui avait appelé à voter OUI, a estimé qu'après tout cela, le moment était venu pour la Guinée de sortir de la période de transition et de revenir à un fonctionnement constitutionnel normal. Notre participation est un acte de foi envers ce processus.

**L'Aigleinfos : Le PADES estime-t-il que toutes les conditions sont réunies pour aller à des élections libres et transparentes ?**

**Dr Demba Diaby :** C'est ce que nous pensons. Jusqu'à preuve du contraire, nous faisons confiance à l'État guinéen et à son gouvernement pour organiser des élections crédibles, fiables et transparentes, à l'image du référendum passé. Ce scrutin s'est déroulé dans la tranquillité et la paix, et le peuple est allé voter librement « OUI » à la nouvelle Constitution. Notre souhait est que ces élections présiden-

Conakry

La mort d'un homme interpelle sur la santé publique



**C'est une mort qui serait certes naturelle, mais dont la circonstance inhabituelle interroge. Sidy Kourouma, un homme âgé d'une soixantaine d'années, est décédé subitement en pleine rue, mardi 7 octobre 2025, alors qu'il se déplaçait tranquillement. Les faits se sont déroulés à Yattaya-T6, dans la commune de Ratoma.**

M. Kourouma marchait, tenant à la main un bidon de 20 litres, en direction de Fossidet, lorsque, subitement, il s'est effondré sur la route. Le sexagénaire a trouvé la mort sur place. « J'ai vu le monsieur quitter T6 en allant vers Fossidet. Il tenait un bidon de 20 litres à la main. Il marchait, puis soudain, nous l'avons vu tomber. Personne ne l'a touché », témoigne Mamadou Oury Diallo, un citoyen qui a assisté à la scène. M. Diallo a aussitôt tenté d'appeler

le commandant de la CMIS 6, qui m'a transmis un numéro, le 117. Je les ai appelés, et ils m'ont ensuite mis en contact avec le commissaire central. Finalement, les services compétents sont arrivés sur les lieux. » Aussitôt informé, le chef de quartier, Sékou Camara, a alerté sa hiérarchie : « L'autorité [policière] était déjà sur place pour sécuriser les lieux et éviter tout trouble. Nous nous sommes présentés à eux. Nous avons vu le corps couvert. Nous avons insisté pour que les autorités compé-

tielles se passent dans les meilleures conditions et sans heurts.

**L'Aigleinfos : Au-delà de votre casquette politique, vous êtes enseignant à l'Université chargée des cours de relations internationales. Quelle est votre analyse de la démission du gouvernement de Sébastien Lecornu en France ?**

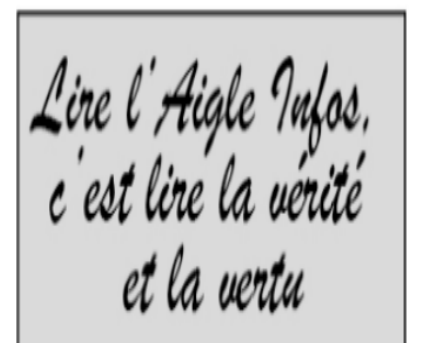
**Dr Demba Diaby :** Cela était prévisible. Le Président Macron s'entête, alors qu'il n'a pas la majorité à l'Assemblée. Dans un régime parlementaire comme celui de la France, il devrait nommer un Premier ministre issu de la majorité parlementaire. Nous avons vu que François Bayrou a eu des difficultés, et même le gouvernement de Lecornu n'a pas réussi à se maintenir car les partis d'opposition, notamment les Socialistes et La France Insoumise, avaient annoncé le dépôt d'une motion de censure au Parlement. Si son gouvernement avait été soumis au vote de confiance, il aurait chuté. Actuellement, le Président Macron fait face à de grandes difficultés. Certains demandent sa démission, et d'autres l'invitent à dissoudre le Parlement pour provoquer de nouvelles élections législatives, afin de vérifier s'il est prêt, cette fois-ci, à respecter la voix du peuple français telle qu'exprimée dans les urnes.

**L'Aigleinfos : Merci à vous, Docteur Aboubacar Demba Diaby.**

**Dr Demba Diaby :** C'est moi qui vous remercie !  
**Entretien réalisé par Samuel Demba. D.**

tentes, notamment le **médecin légiste** et la **Protection civile**, soient contactées pour constater et procéder aux démarches nécessaires », affirme M. Camara. Oustaz Oumar Camara, un parent du défunt, a révélé que Sidy Kourouma souffrait d'**hypertension** depuis un an. « Même hier matin [lundi], il était allé inscrire ses enfants à l'école. Mais il était malade depuis l'année passée, car il souffrait d'hypertension. Il n'était pas paralysé pour autant », précise-t-il. Sidy Kourouma était marié et père de cinq enfants. Ancien **chauffeur professionnel**, il avait été contraint d'abandonner son métier en raison de la dégradation de son état de santé. Sa mort en pleine rue, bidon à la main, rappelle cruellement les difficultés des malades chroniques, souvent contraints à l'effort malgré leur fragilité, faute de moyens et de prise en charge adéquate.

Samuel Demba. D.



INTERVIEW

Éducation

## Rentrée effective à Matoto, le DCE salue l'engouement



Les élèves et encadrants ont repris le chemin de l'école le lundi 6 octobre sur l'ensemble du territoire national. À Conakry, dans la commune de Matoto, le Directeur Communal de l'Éducation a effectué une tournée des établissements scolaires de sa juridiction pour s'assurer de l'effectivité de la reprise. Dans cet entretien, Sékou Kaba évoque un fort engouement dès ce premier jour.

**L'Aigleinfos :** Vous venez de faire le tour de plusieurs établissements de votre commune Matoto en ce premier jour de la rentrée scolaire. Quel constat faites-vous de l'engouement ?

**Sékou Kaba :** Vous l'avez vous-même constaté : nous avons visité quatre à cinq écoles, et l'engouement est remarquable. Le bilan est globalement très satisfaisant, au vu de la mobilisation des élèves dès cette première journée. Les salles de classe sont bien remplies, et les enseignants, ainsi que les encadreurs, ont répondu présents.

**L'Aigleinfos :** Partout où vous êtes passé, vous vous êtes adressé aux élèves. Quel est le message principal que vous leur avez transmis ?

**Sékou Kaba :** Le message est axé sur les valeurs fondamentales : l'assiduité, la ponctualité, le sérieux, mais surtout le respect et l'humilité envers les enseignants et les encadreurs. J'insiste sur le fait que même l'intelligence ne trouve son plein usage que dans l'humilité et le respect. J'ai exhorté l'ensemble des élèves à observer scrupuleusement les règlements généraux des écoles. Un élève qui respecte le règlement est un élève qui a toutes les chances de devenir brillant. Enfin, je les ai invités au travail personnel, car une leçon révisée à la maison est une leçon mieux assimilée.

**L'Aigleinfos :** L'année dernière, Matoto était l'une des rares communes de Guinée à récompenser ses lauréats. Quelles sont les perspectives pour cette nouvelle année scolaire ?

**Sékou Kaba :** C'est une tradition que nous allons pérenniser. Tous les élèves classés premiers de la commune de Matoto, pour tous les examens et à tous les niveaux, ont été récompensés. Chacun avait reçu une enveloppe sym-

bolique de dix millions de francs guinéens (10 millions GNF). Cette année, en plus de ces lauréats, nous prévoyons également de récompenser les proviseurs, principaux, ou directeurs des établissements ayant produit ces excellents résultats. Il est important de souligner que cette initiative de valorisation est une promesse communale, et non nationale.

**L'Aigleinfos :** Il est habituel de voir des parents ou des élèves traîner les pas durant les premiers jours de la rentrée. Avez-vous un message à leur adresser pour les inciter à l'empressement ?

**Sékou Kaba :** Il est impératif que les parents libèrent les enfants et les envoient à l'école sans délai. De leur côté, les élèves doivent comprendre que les premiers cours sont essentiels et constituent la base de l'année scolaire. Chaque heure manquée au début est difficile à rattraper.

**L'Aigleinfos :** Qu'en est-il de la situation des enseignants contractuels et du besoin en personnel dans votre zone ?

**Sékou Kaba :** La zone spéciale de Conakry n'a pas bénéficié officiellement des recrutements de contractuels comme ce fut le cas à l'intérieur du pays, où plus de 12 000 contractuels locaux ont été recrutés par l'État guinéen. Certes, nous avons des enseignants volontaires. Cependant, compte tenu des départs à la retraite chaque année, nous, les autorités éducatives de Conakry, demandons humblement à l'État de nous appuyer également en personnel, même s'il s'agit, dans un premier temps, d'enseignants contractuels. Nous avons un besoin criant d'enseignants de qualité pour maintenir la performance éducative.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous, Monsieur le Directeur Communal de l'Éducation de Matoto, Sékou Kaba !

**Sékou Kaba :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.

METFP

## Concours d'accès pour bâtir l'excellence



**Le mardi 7 octobre 2025, la Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), Aminata Kaba, a lancé les premières épreuves du concours d'accès. Selon les chiffres du département, plus de onze mille candidats affrontent ces évaluations sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est clair : former une main-d'œuvre d'excellence, capable de répondre aux défis majeurs du pays, notamment le projet Simandou.**

À Conakry, la cérémonie officielle de lancement s'est déroulée à l'École Nationale de Secrétariat, d'Administration et de Commerce (ENSAC), sous la présidence de la Ministre Aminata Kaba, en présence des cadres de son ministère. Face aux candidats visiblement concentrés, la patronne du METFP a partagé son expérience personnelle pour encourager la persévérance. « J'ai partagé mon vécu avec les jeunes pour les galvaniser. Je leur ai expliqué que le chemin n'est jamais facile, mais le plus important est de **ne jamais abandonner** », a-t-elle conseillé, insistant sur la nécessité de l'engagement total. La Ministre a ensuite mis en lumière le rôle central de l'enseignement technique dans l'atteinte des objectifs économiques de la Guinée. Elle a notamment lié la formation professionnelle au **Projet Simandou** et à son programme phare, la **Simandou Academy**. « Il est fondamental aujourd'hui de faire comprendre aux jeunes

Guinéens qu'ils doivent se positionner au même niveau que leurs homologues de la sous-région, voire les surpasser. L'enseignement technique joue un rôle essentiel dans la fourniture d'une **main-d'œuvre qualifiée** », a-t-elle affirmé. Poursuivant son intervention, elle a souligné l'ampleur des efforts entrepris : « Pour être compétitif, nous devons viser l'excellence dans le système éducatif en général, et l'enseignement technique en particulier. D'importants investissements ont été réalisés et se poursuivent, afin de nous assurer que la main-d'œuvre issue de notre système soit hautement qualifiée. Notre but est de doter la majorité des jeunes d'un **travail décent**, que ce soit par l'auto-entrepreneuriat ou par l'emploi dans le secteur privé. » **Un processus rigoureux et l'usage des technologies** Ces onze mille candidats ont été présélectionnés sur la base de critères rigoureux, élaborés avec le soutien d'un cabinet spécialisé.

Massacre du 28 septembre 2009

## L'AFFV salue l'indemnisation des victimes et la grâce accordée à Dadis



La présidente de l'Association des femmes et filles violées (AFFV) a animé une conférence de presse mardi dernier. Au menu des échanges, l'indemnisation des victimes des événements douloureux du 28 septembre 2009, mais aussi la grâce accordée à l'ancien pré-

sident de la Transition CNDD, Moussa Dadis CAMARA. D'entrée, Amy DIOP a témoigné de sa gratitude au Chef de l'Etat pour l'indemnisation accordée aux victimes. « Votre geste est une marque de reconnaissance et de solidarité envers les personnes qui ont subi des préju-

Sékou 2 Camara, Chef de service examens et concours scolaires, a précisé les objectifs de ce filtrage. « Notre but est de former des techniciens capables de rivaliser avec les meilleurs de la sous-région. L'enseignement technique forme les **ouvriers qualifiés** et les **techniciens de métier**. Nous avons mis en place une organisation vigoureuse pour le choix des candidats. » Il a également souligné une nouveauté importante : « Pour la première fois, les candidats des **écoles de santé privées et publiques** composent ensemble. Au total, plus de **11 000 candidats** concourent aujourd'hui pour un taux de recrutement ciblé de plus de **6 000 places** environ. » En termes de ressources humaines, M. Camara a rassuré sur la qualité de l'encadrement : « Des formateurs sont revenus de la Côte d'Ivoire spécifiquement pour être en phase avec les exigences du programme **Simandou 2040** et pour renforcer la formation de nos apprenants. » Les candidats au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) sont évalués sur le Français, la Physique, les Mathématiques, la Biologie et la Chimie. **Boubacar Sidi Diallo**, candidat de l'École Nationale d'Agriculture et d'Élevage de Tolo, a témoigné à la fin de sa première épreuve : « Le Français s'est bien déroulé. Nous avons composé sur des tablettes. L'enseignement technique est un pilier pour la jeunesse, surtout avec le projet Simandou. » L'usage des **tablettes**, expérimenté l'année précédente, confirme l'engagement du ministère à moderniser les pratiques d'évaluation en Guinée.

Samuel Demba. D.



dices. Je suis particulièrement touchée par votre engagement à apporter justice et réparation aux victimes de tous les bords confondus », s'est-elle réjouie. Concernant la grâce accordée au président Moussa Dadis CAMARA, la présidente de l'AFFV a salué cet autre geste du Général Mamadi DOUMBOUYA. Et ce, contrairement à la position de l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre 2009 (AVIPA) et l'Organisation guinéenne des droits de l'Homme (OGDH). « Cet acte de clémence est un signe de votre volonté de promouvoir la réconciliation et la paix dans notre chère Guinée unie et prospère », a fait savoir Amy DIOP.

Sadjo

Présidentielle du 28 décembre 2025

**La DGE présente la liste des partis et candidats indépendants ayant manifesté leur volonté de participer à l'élection**



Face à la presse, la Direction Générale des Elections a présenté, jeudi 09 octobre 2025, la liste des partis politiques et candidats indépendants ayant manifesté leur volonté de participer à l'élection présidentielle prévue le 28 décembre 2025

Il s'agit de 50 partis politiques et de 16 candidats indépendants.

Partis politiques

Parti pour la Prospérité et le Renouveau de Guinée (PPRG)

Rassemblement des Guinéens pour l'alternance (RGA)

Parti politique Guinée moderne

Parti des Jeunes pour le développement de la Guinée (PJDG)

Bloc pour l'alternance en Guinée (BAG)

Parti Alliance des Républicains pour le progrès (APR)

Parti pour la réconciliation et le travail (PRT)

Parti serviteur du peuple (PSP)

Force des intègres pour la démocratie et la liberté (FIDEL)

Union des forces nouvelles de Guinée (UFNG)

Bloc libéral (BL)

Rassemblement pour la démocratie nationale (RDN)

Rassemblement pour la renaissance et le développement (RRD)

Avenir d'une Guinée nouvelle (AGN)

Parti des guinéens pour la démocratisation (PGD)

Rassemblement guinéen pour l'unité et le développement (RGUD)

Débout la République (DLR)

Front démocratique de Guinée (FRONDEG)

La Nouvelle Guinée (LANG)

Parti guinéen de démocratie et de citoyenneté (PGDC)

Mouvement Synergie et Progrès (MSP)

Unité et la liberté pour le développement (ULD)

ADC BOC

Front national pour le développement (FND)

Union pour la défense des intérêts républicains (UDIR)

Union des forces du changement (UFC)

Parti de l'action citoyenne pour le travail (PAC)

Union des démocrates pour la renaissance de la Guinée (UDRG)

Alliance des démocrates indépendants

Parti guinéen du peuple

Union pour la défense de la démocratie en Guinée (UDDG)

Nouvelle Dynamique (ND)

Parti de l'unité de solidarité de Guinée (PUSG)

Alliance pour le développement national (ADN)

Parti guinéen pour le développement social (PGSD)

Parti du rassemblement national pour le développement (PRND)

Union pour la Nouvelle Guinée (UNG)

Mouvement national pour le développement (MND)

Rassemblement pour le développement intégré de la Guinée (RDIG)

Les progressistes (LP)

Union des forces démocratiques (UFD)

Congrès africain pour la démocratie et le renouveau (CADRE)

Parti citoyen pour la défense des intérêts collectifs (PCDIC)

Rassemblement pour la République (RPR)

Union patriotique des indépendants de Guinée (UPIG)

Parti du peuple de Guinée-Afrique (PPGA)

Alliance des forces pour le changement (AFC)

Parti de la défense nationale pour le développement (PDND)

L'Avenir démocratique, Prospérité de Guinée (ADPG)

Parti du rassemblement pour une Guinée prospère (RGP)

**Candidats indépendants**

- Soriba Bangoura,
- Dr Ben Youssouf Keïta,
- Robert Théa,
- Dr Sidibé Mandjou Moro,
- Aboubacar Aïssata Diallo,
- Ibrahima Sory Touré,
- Thierno Souleymane Baldé,
- Mamadou Aliou Thiam,
- Abdoulaye Diallo,
- Amadou Thierno Diallo,
- Boun Oumar Sow,
- Etienne Soropogui,
- Alpha Condé II,
- Saïdou M'baye,
- Mamadou Djan Barry
- Moussa Baldé.

Sadjo

Guinée

**Quand Alpha Condé reconnaît les erreurs commises sous son règne**



**C'est à travers son compte Facebook que l'ancien président Alpha Condé a rendu hommage au peuple de Guinée à l'occasion de la célébration de l'An 67 de l'indépendance guinéenne.**

« C'est avec un cœur plein de chagrin, mais aussi avec un sens aigu de responsabilité que je m'adresse à vous en ce jour mémorable où notre nation commémore le 67<sup>e</sup> anniversaire de son accession à l'indépendance. En ce jour de mémoire et de fierté, nous devons nous rappeler d'où nous venons, où nous étions et où nous allons. Avant 2011, notre pays sortait de décennies d'instabilité et de fragilité. Les institutions étaient minées par la corruption, les services sociaux délabrés, l'économie en panne, les routes impraticables. L'électricité était inexistante, l'agriculture abandonnée, la jeunesse condamnée au chômage ou à l'exil. La Guinée vivait dans une précarité et une incertitude qui empêchaient tout espoir collectif. En 2011, lorsque vous m'avez confié la direction du pays, j'ai pris la mesure de cette responsabilité historique. Ensemble, malgré les difficultés, nous avons travaillé à reconstruire notre pays et à bâtir un État... Avec Kaléta, Souapiti et

d'autres projets, nous avons multiplié par trois la capacité énergétique nationale, donnant espoir d'une autosuffisance et d'une exportation régionale. Le barrage d'Amaria était en cours de construction. L'interconnexion de la région forestière avec la Côte d'Ivoire était déjà acquise, tandis que celles du Libéria, de la Sierra Leone et du Mali étaient en cours. D'autres extensions et constructions de barrages étaient prévues pour couvrir l'ensemble du territoire national... Nous avons lancé des projets structurants, négocié pour plus de valeur ajoutée locale et posé les bases d'une meilleure transparence des projets miniers de bauxite à Boké et du fer de Simandou. Une mine précieuse pour le pays qui avait été bradée aux étrangers et que nous avons ramenée dans le giron de la Guinée au prix de nombreux sacrifices... Ces réalisations, renseigne-t-il, n'étaient qu'un début. Elles montraient qu'avec une vision, la Guinée pouvait redevenir un acteur majeur sur la scène africaine et internationale... Tous

ces efforts ont été faits dans un contexte politique marqué par plusieurs manifestations qui ont malheureusement entraîné des victimes dans nos familles. Je voudrais, une nouvelle fois, adresser mes condoléances à leurs familles, prier pour le repos de leurs âmes et demander pardon au nom de l'État guinéen », a indiqué Alpha Condé. Avant de reconnaître les manquements qu'il y a eu sous son règne. « À côté de ces acquis et d'autres, je reconnais qu'il y a eu des erreurs et des manquements que je m'apprêtais à corriger afin d'amorcer un vaste programme de développement bénéficiant du soutien et de l'accompagnement de plusieurs partenaires stratégiques à travers le monde... Hélas, le 5 septembre 2021, déplore-t-il, ce chemin a été brisé... Depuis maintenant quatre ans, la situation de notre pays est plus que dramatique. La démocratie a été enterrée, les institutions confisquées. La corruption et l'enrichissement illicite, au détriment des citoyens, ont pris une ampleur dépassant tout entendement. La pauvreté et le chômage se sont aggravés, et les populations vivent dans le désespoir. Aucun projet majeur nouveau n'a vu le jour. Les grands chantiers que nous avons lancés ont été désorientés et désarticulés. Aucun investissement structurant n'a été entrepris. La Guinée est isolée diplomatiquement, privée d'opportunités et de crédibilité. », a martelé Alpha Condé.

Kaba Kankoula



Ibrahima Kalil Condé, MATD

**« Tous les moyens sont disponibles pour organiser l'élection présidentielle... »**

**Après le scrutin référendaire du 21 septembre dernier, les regards sont tournés désormais vers l'élection présidentielle dont la date a été fixée au 28 décembre 2025 par le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya.**



Dans une sortie médiatique, en marge de la célébration de l'An 67 de l'indépendance guinéenne, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), Ibrahima Kalil Condé, a martelé que toutes les dispositions nécessaires sont prises pour l'organisation de ladite élection. L'ancien gouverneur de Kindia

a mis l'occasion à profit pour appeler les Guinéens à l'unité, à la cohésion nationale et au renforcement du tissu social. « Le président de la République a instruit mon département d'organiser l'élection présidentielle. Nous sommes prêts à le faire, en invitant la société civile, les acteurs politiques et l'ensemble du peuple de Guinée à se donner la main, comme un seul homme, pour élire le président de la République le 28 décembre 2025 », a-t-il fait savoir. A propos du scrutin présidentiel tant attendu par la classe politique et l'ensemble de la communauté internationale, le ministre Ibrahima Kalil Condé dira ceci : « Le président ne peut pas fixer la date des élections s'il n'est

pas rassuré. Je vous confirme que tous les moyens sont déjà à notre disposition. Nous avons simplement choisi de ne pas faire de bruit ni de commentaires. Ce n'est qu'à l'arrivée des kits d'enrôlement à l'aéroport que j'ai publié un communiqué pour informer qu'ils étaient bien là... Je vous rassure : tous les moyens sont disponibles pour organiser l'élection présidentielle du 28 décembre. Présentez-vous nombreux aux urnes pour voter pour le président de la République » Il n'a manqué aussi de revenir sur la mise en place du nouveau fichier électoral. « Nous disposons désormais d'un fichier électoral permanent. C'est une première pour la Guinée durant cette transition. Nous avons recensé 6 768 458 citoyens, chacun disposant d'une carte d'électeur comportant un Numéro Personnel d'Identification (NPI). », s'est-il réjoui.

Kaba Kankoula

Tribune

Indépendance guinéenne

**Top Sylla parle de Saïfoulaye Diallo, l'autre père fondateur**

*Dans une tribune publiée dans la presse vendredi 03 octobre 2025, Top Sylla parle de celui qu'il appelle à juste titre "L'autre père fondateur, Saïfoulaye dans l'ombre de Sékou". Lisez...*



« Hier, 2 octobre 2025, la Guinée a célébré le soixante-septième anniversaire de son indépendance. Dans les rues de Conakry, et un peu partout dans le pays, l'effervescence était palpable, des t-shirts aux couleurs nationales étaient arborés avec fierté. Cette fête commémore un acte fondateur : le « Non » historique du 28 septembre 1958 à la Communauté française, un vote audacieux qui fit de la Guinée la première colonie française d'Afrique subsaharienne à obtenir son indépendance. Si la figure de Sékou Touré, considéré comme l'artisan principal de ce « Non », domine la mémoire collective, un pan méconnu de l'histoire de la naissance institutionnelle de la Répu-

blique porte, lui, un autre nom : celui de Saïfoulaye Diallo. Au lendemain du référendum, la Guinée indépendante n'existait encore que sur le papier. Il fallait la bâtir, lui donner des institutions, et ce en un temps record. Dès le lendemain du 28 septembre, l'Assemblée territoriale se transforme en Assemblée constituante. Saïfoulaye Diallo, qui en était déjà le président, est naturellement reconduit à sa tête. De ce poste stratégique, il allait signer, en l'espace de quatre mois, une série d'actes fondateurs qui donnèrent corps à la nouvelle nation. C'est par sa voix que la République de Guinée est officiellement proclamée le 2 octobre 1958. Ce même jour, il désigne Sékou Touré pour former le gouvernement intérimaire, lui confiant la lourde tâche de piloter la transition. En novembre, sous l'égide de Saïfoulaye Diallo, l'Assemblée adopte la Constitution. Celle-ci prévoit dans un premier temps un Président du Conseil pour gérer les affaires courantes. Le 15 novembre, Diallo soumet et fait valider par l'As-

semblée la candidature de Sékou Touré à ce poste. Ultime acte de cette construction institutionnelle, le 16 janvier 1959, Saïfoulaye Diallo fait adopter l'octroi officiel du titre de Président de la République à Sékou Touré. Le processus prévoyait une transition avant une élection au suffrage universel, qui n'interviendra finalement qu'en 1961. Qui était cet homme qui orchestra, dans l'ombre, la mise en place de l'État guinéen ? Dès 1948, le natif de Diari (Labé) était élu secrétaire politique (numéro deux) du Parti Démocratique de Guinée (PDG), placé sous la direction de Sékou Touré, son secrétaire général. Cette collaboration marqua le début d'une carrière politique exceptionnelle et d'un compagnonnage emblématique. Fort d'une riche expérience comme membre de l'Assemblée nationale française de 1956 à 1958, et président de l'Assemblée territoriale de Guinée, il maîtrisait parfaitement les arcanes du pouvoir législatif et l'art de l'élaboration des lois. Après l'indépendance, il continua de jouer un rôle clé, occupant des postes ministériels stratégiques, notamment aux Finances et aux Affaires étrangères, et fut souvent pré-

senté comme le numéro deux de l'État durant les premières années de la République. Son nom était alors fréquemment associé à celui du Président Ahmed Sékou Touré, comme dans le « chœur PDG », une ode au parti unique par l'ensemble instrumental et choral sous la direction du célèbre Sory Kandia Kouyaté. Le contexte de ces manœuvres institutionnelles fut celui d'une rupture violente avec la France. Le « Non » de 1958 déclencha en effet une réaction immédiate et brutale de la métropole : rappel de tous les fonctionnaires et cadres français, plongeant l'administration et l'économie dans le chaos ; retrait des équipements et supports techniques, paralysant les infrastructures et les services ; suppression de toute aide au développement, provoquant un effondrement financier et un isolement international ; interception de cargaisons de riz, créant un risque de pénurie alimentaire et de crise humanitaire... Cette situation d'urgence a sans conteste influencé la rapidité et la nature des décisions prises par Saïfoulaye Diallo et son assemblée. Face au vide laissé par les Français, la priorité était de proclamer la souveraineté de l'État

et de légitimer un pouvoir exécutif capable de faire face à la crise, ce qui explique la désignation de Sékou Touré sans élection populaire immédiate. À son décès en 1981, des funérailles nationales furent célébrées en hommage à l'ampleur de son héritage politique et national. Cependant, avec le temps, son souvenir s'est atténué dans la mémoire collective, éclipsé par la personnalité marquante du grand Syli. Redonner à Saïfoulaye Diallo sa place dans l'histoire, ce n'est pas diminuer le rôle de Sékou Touré, c'est comprendre que la fondation d'un État moderne est toujours, en quelque sorte, une œuvre collective. Saïfon, comme aimaient l'appeler les intimes, fut l'homme de la légalité républicaine, celui qui, par sa maîtrise des institutions et son sens de l'histoire, a transformé la victoire symbolique du « Non » en une réalité étatique viable. En ce 67e anniversaire, se souvenir de lui, c'est honorer la complexité et la richesse de l'histoire de la Guinée, au-delà des figures uniques. », a écrit Top Sylla.

**Kèfina Diakité**

Coopération sanitaire

**Lancement officiel du Projet d'appui au secteur de la santé (PASS)**



**Le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, accompagné de ses collègues ministres du Plan et de la Coopération Internationale et de l'Urbanisme et de l'Habitat, a procédé, le mardi 7 octobre 2025, au lancement officiel du projet d'appui au secteur de la santé (PASS).**

Cofinancé par le Gouvernement et la Banque Islamique de Développement (BID) à hauteur de 52,9 millions d'euros, ce projet vise à renforcer la performance du système de santé national et réduire la mortalité et la morbidité liées aux maladies transmissibles et non transmissibles y compris les épidémies. Dans son allocution, le Coordinateur du PASS, après avoir salué le soutien constant du Gouvernement au secteur de la santé, a mis un accent particulier sur les composantes du PASS. Pour Dr Robert CONDE ce projet innovant

attire aujourd'hui l'attention des bailleurs de fonds. « La composante phare reste la création du premier institut national de cancérologie en Guinée. Cet institut sera doté d'une unité de radiothérapie qui permettra de soins précis et fiables du cancer. La deuxième composante concernera le renforcement de la santé maternelle néonatale et infantile, la troisième composante portera sur le renforcement de la qualité des soins à l'hôpital national Donka, la quatrième composante sera l'appui à la prise en charge des urgences hospitalières et les

deux autres composantes sont des composantes de gestion », a souligné Dr Robert CONDE. Prenant la parole, le chef de mission de la BID a salué l'excellente relation de coopération entre le Gouvernement guinéen et la BID. Cheick Kader DIALLO se dit convaincu que le PASS favorisera une amélioration durable du bien-être des populations. « La BID se félicite d'être aux côtés du Gouvernement de la République de Guinée pour la mise en œuvre de ce projet cofinancé (la BID à hauteur de 48,05 millions d'Euros et de 4,85 millions d'Euros par le Gouvernement guinéen, soit un investissement de 52,9 millions d'Euros) », a-t-il indiqué, avant d'ajouter plus loin que la BID est en train d'atteindre « environ 1,4 milliard de dollars d'investissement en Guinée ». « Je salue la vision stratégique du Gouvernement à travers le programme Simandou 2040, une initiative ambitieuse pour bâtir une Guinée émergente diversifiée et prospère. Nous réaffirmons notre plein soutien à cette vision et notre volonté d'accompagner la Guinée dans la mise en œuvre de ses priorités qui concernent les infrastructures, l'éducation, l'énergie, la santé, l'agriculture,... », a réitéré Cheik Kader DIALLO.

Satisfait de la tenue de cet atelier, le ministre du Plan et de la Coopération Internationale, également Gouverneur pays de la BID a rappelé que le lancement du PASS marque une nouvelle étape dans la consolidation du système national de santé. Il vise, selon lui, à améliorer durablement l'état de santé de la population guinéenne. « Au-delà de ses composantes, ce projet contient une ambition humaine et sociale forte. Il s'agit de garantir à chaque Guinéen et Guinéenne où qu'il se trouve un accès équitable des services de santé de qualité appuyer sur un système résilient et mieux outillé... Je voudrai exprimer au nom du Gouvernement, au nom du Chef de l'Etat notre profonde reconnaissance à la BID, premier partenaire financier de la Guinée en termes de volume, mais aussi en termes de décaissement. Depuis plusieurs années la BID a été un partenaire de confiance de la Guinée, non seulement dans le secteur de la santé, mais aussi dans les domaines de l'éducation, des infrastructures, de l'eau et de l'assainissement », a déclaré Ismael NABE. Dans son discours de lancement, le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a tout d'abord rappelé que ce projet traduit dans les faits la volonté du Gouvernement d'accélérer la transformation profonde du système de santé. Dr

Oumar Diouhé BAH précise que ce projet s'inscrit dans la vision du Président de la République, le Général Mamadi DOUMBOUYA, à travers le 5ème pilier du programme Simandou 2040 "Santé et Bien-être". « Il a été préparé pour répondre efficacement à des nombreuses insuffisances de notre système de santé révélées par des enquêtes de couvertures crédibles, dans le but de transformer qualitativement notre secteur à travers des investissements innovants. L'implantation d'un institut de cancérologie doté d'une unité de radiothérapie en vue d'opposer aux maladies cancéreuses un traitement précis et efficace, en est une illustration éloquent », a-t-il fait savoir, avant d'inviter la coordination du projet à une gestion responsable afin d'atteindre les objectifs fixés.

**Amadou Sadjo DIALLO**

*Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

Lisez le journal numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Médias

## Les journalistes licenciés de la radio Nostalgie entrent en possession de leurs indemnités de séparation



**Le sit-in organisé par le Collectif des journalistes licenciés en avril 2025 à la Radio Nostalgie a finalement abouti à un dénouement heureux. Ces journalistes sont enfin entrés en possession de leurs indemnités de séparation. Une annonce qui a été faite samedi 4 octobre 2025 par le Bureau national du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG) qui a supervisé tout le processus.**

« Le Bureau national du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG) a le plaisir d'informer que les 12 membres du collectif des journalistes licenciés en avril 2025 à la Radio Nostalgie sont entrés en possession de leurs droits liés aux indemnités de séparation, suivant une procédure de règlement à l'amiable pilotée par le SPPG, avec la supervision de l'Inspecteur du Travail. Le processus de paiement, entamé le 30 septembre à la direction de la radio Nostalgie, s'est achevé ce samedi 4 octobre au siège national du SPPG », a fait savoir le SPPG, tout en se félicitant de l'amélioration de la situation des employés toujours en fonction à la radio. « Les travailleurs en poste, qui n'étaient plus payés depuis le départ de leurs anciens collègues, ont eux aussi perçu la totalité des cinq mois d'arriérés de salaire que la direction leur devait », a ajouté le SPPG qui a par ailleurs tenu à remercier les journalistes licenciés pour leur discipline et leur confiance tout au long des

six mois de négociations, ainsi que les confrères des autres médias ayant manifesté leur solidarité lors du sit-in du 25 septembre. « Cette confiance et cette unité ont été les clés de la réussite de cette lutte coordonnée par notre grande famille syndicale », ont indiqué Sékou Jamal Pendas et ses camarades du SPPG. Ils ont salué ce qu'ils considèrent comme la bonne foi de la direction générale de Radio Nostalgie, pour avoir favorisé une issue pacifique à ce différend qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. « Le Bureau national a noté l'attitude responsable du Directeur général de Nostalgie FM, qui a reconnu la légitimité des revendications de nos camarades et la légalité de leur mouvement de protestation. Les efforts fournis par la direction conformément à ses engagements ont permis de clore ce dossier dans un climat apaisé », lit-on dans le communiqué signé du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG). **Kéfina Diakité**

Reportage

## L'imprimerie nationale Patrice Lumumba, un acteur oublié de la Guinée indépendante

La Guinée a fêté cette semaine l'anniversaire de son indépendance. L'occasion pour nous d'un gros plan sur l'un des joyaux de la Première République de Guinée, l'imprimerie nationale Patrice Lumumba. Cette imprimerie, créée fin 1961, était située à Coléah dans la commune de Matam, à Conakry. Nommée en hommage à Patrice Emery Lumumba, le Premier ministre congolais assassiné en 1961, et figure emblématique du panafricanisme, elle était sans équivalent dans la sous-région et représentait pour la

Guinée, un symbole de souveraineté nationale. Mais ce géant est aujourd'hui tombé. C'est avec l'assistance technique d'experts allemands que l'imprimerie a été construite. Elle a permis à la Guinée d'imprimer de nombreuses revues, des livres, mais aussi de produire des cahiers et des documents administratifs officiels. Alpha Cissoko, un ingénieur en imprimerie passionné par l'histoire de ce lieu, est nostalgique : « Cette imprimerie a représenté la fierté de la Guinée. Le souci majeur des

Historienne et spécialiste des organisations internationales, Chloé Maurel analyse l'élection de Khaled el-Enany à la tête de l'Unesco. Ancien ministre égyptien du Patrimoine, il succède à Audrey Azoulay après un vote quasi unanime. Un choix qui, selon l'experte, traduit la montée en puissance du Sud global au sein du système onusien.

**RFI : Khaled El-Enany a obtenu 55 voix sur 57, un score presque unanime. Chloé Maurel, comment expliquer un tel plébiscite ?**

**Chloé Maurel :** Il bénéficiait d'un avantage symbolique important : il n'y avait encore jamais eu de directeur général arabe, ni Égyptien, à l'Unesco. Son concurrent, c'était un représentant de l'Afrique subsaharienne. Or, il y avait déjà eu un directeur général de l'Unesco issu de cette région, **Amadou-Mahtar M'Bow**, en 1974, qui avait fait deux mandats jusqu'en 1987. En revanche, il n'y avait encore jamais eu de directeur général arabe, ni égyptien. Le fait que Khaled el-Enany soit égyptologue, donc très érudit sur la culture et le patrimoine de son pays, a aussi joué. C'est important, car l'Unesco se spécialise aujourd'hui beaucoup dans la protection du patrimoine. C'était donc un atout pour permettre son élection. **À quoi peut ressembler l'Unesco version el-Enany ?** Peut-être que, du fait de son appartenance à l'Égypte, aux pays arabes et à l'Afrique, il sera plus inclusif, plus sensible à l'aide au développement. Depuis les années 1960, l'Unesco s'est beau-

dirigeants d'alors, c'était de sortir la Guinée de l'obscurantisme et de donner la possibilité à tout Guinéen, de se former. Il y a eu une campagne d'alphabétisation. Au cours de cette campagne, certains manuels ont été rédigés dans toutes les langues nationales parlées en Guinée. Ces brochures-là et ces livres ont été distribués dans tout le pays et les jeunes élèves apprenaient ça à l'école primaire et commençaient avec le français, sûrement au collège ». L'imprimerie Patrice Lumumba était un véritable lieu de vie, avec notamment un réfectoire qui pouvait devenir salle de répétition ou de spectacle. Antoine Sylla, employé de l'im-

Entretien

## «L'élection de Khaled el-Enany à la tête de l'Unesco est un signal fort du Sud global»



coup attachée à aider au développement des pays du Sud. Il pourrait renforcer cette orientation, notamment sur le plan éducatif, pour soutenir les pays les plus pauvres, par exemple en Afrique. Mais comme il est Égyptien, cela peut aussi amener son pays, l'Égypte, et les pays arabes, à agir davantage en faveur de la Palestine. Il faut rappeler que la Palestine a été reconnue comme État membre de l'Unesco depuis 2011. Donc, si l'Unesco sous Khaled el-Enany fait plus pour les pays du Sud, ce serait une évolution positive.

**Certains reprochent à l'Unesco d'avoir évité les sujets sensibles, notamment la question palestinienne. Comment Khaled el-Enany peut-il naviguer entre ces tensions géopolitiques ?**

Le fait qu'il ait été élu avec une très large majorité – 55 voix sur 57 – est un point fort pour lui. Il pourra s'appuyer sur cette légitimité. Et puis, l'Égypte fait partie du G77, le groupe des pays du Sud, les plus nombreux et les moins riches du monde. Il pourrait renouer avec l'esprit de son prédécesseur, le premier Africain à diriger l'Unesco, Amadou-Mahtar M'Bow, qui avait été qualifié de « tiers-mondiste », c'est-à-dire qu'il voulait favoriser les pays du Sud, par exemple avec la demande de restitution des objets d'art détenus dans les musées occidentaux, notamment les œuvres africaines.

**Cette élection intervient dans un contexte de crise du multilatéralisme. Que révèle ce contexte sur la situation actuelle de l'Unesco ?**

C'est vrai que le contexte est très sombre pour le multilatéralisme, pour l'ONU, pour l'Unesco et pour toutes les agences spécialisées de l'ONU, qui sont au nombre de seize. Les États-Unis viennent tout juste de se retirer de l'Unesco. C'est un défi majeur : l'organisation se retrouve confrontée à un problème de ressources financières. Elle sera sans doute amenée à chercher d'autres financements, comme elle a déjà commencé à le faire, auprès du secteur privé et des entreprises. Mais la Chine est désormais devenue le premier contributeur financier de l'Unesco, ce qui n'est pas sans poser question, car cela lui donne la possibilité d'imposer ou d'influencer certains programmes.

**Autre dossier sensible : l'intelligence artificielle. Comment l'Unesco peut-elle aider les pays, notamment africains, à se doter d'un cadre éthique ?**

L'IA, comme la bioéthique, sont des domaines où l'Unesco a été pionnière, en se saisissant très tôt de ces questions sur le plan juridique, en légiférant et en proposant un cadre international. C'est un domaine où elle a des compétences réelles. Il va maintenant falloir de la diplomatie, et donner confiance aux pays d'Afrique, à ceux qui n'ont pas encore de cadre juridique pour l'intelligence artificielle. Ces questions doivent être gérées au niveau mondial, et l'Unesco est la bonne instance internationale pour assurer cette régulation et cette législation.

**Et enfin, quelle place pour l'Afrique ? Le continent a gagné en visibilité ces dernières années sous Audrey Azoulay. Pensez-vous que cet élan sera consolidé ?**

De par sa formation d'égyptologue et sa grande sensibilité à la question du patrimoine et de l'histoire de l'Égypte, mais aussi de toute l'Afrique, il va valoriser la place du continent et des cultures africaines à l'Unesco. Mais il s'intéressera aussi sans doute à d'autres régions du Sud, comme l'Amérique du Sud ou l'Asie. Avec ce nouveau directeur général égyptien, on voit aussi que les pays du Sud global s'affirment et montent en puissance au sein des institutions onusiennes, à l'ONU comme à l'Unesco. C'est quelque chose de très positif. **RFI**

qu'il y ait de fuites du « Livre blanc ». Le président Ahmed Sékou Touré, lui-même, venait à partir de minuit pour les corrections et restait jusqu'à cinq heures du matin. » Le site de cette imprimerie à Coléah a d'abord été privatisé au milieu des années 1990, puis a réintégré en 2022 le patrimoine de l'État. Il est fermé et désormais à l'abandon.

RFI



Vie de la nation

## La Semaine des Illusions et des Réalités (2 au 8 octobre 2025)



En cette première semaine d'octobre 2025, alors que le soleil se lève sur Conakry, une question fondamentale demeure : l'Afrique, et par conséquent notre chère Guinée, est-elle condamnée à revivre éternellement les mêmes cycles ? Nous parlons de développement, de transition, de gouvernance... Mais qu'en est-il sur le terrain, où la vie se joue réellement ? Politiquement, l'annonce des échéances est là. Le calendrier est posé, mais l'atmosphère reste lourde. Les dirigeants, qu'ils soient de la transition ou de l'opposition, semblent encore trop préoccupés par la guerre du pouvoir, cette maladie africaine chronique. Pendant que l'on discute de décrets et de dates, le peuple, lui, attend des actes concrets. On continue de nous promettre le paradis de demain, mais on

oublie l'urgence d'aujourd'hui. Le Paradoxe Socio-Économique : Entre Potentiel Minier et Misère Quotidienne Le cri du cœur d'un riverain de la route Leprince résonne encore : l'insécurité sociale est le thermomètre de notre instabilité politique. Les Guinéens vivent dans l'angoisse de la prochaine crise, la peur de voir leurs biens et leurs familles menacés par les affrontements de rue. C'est cela, notre triste réalité sociale. Économiquement, les discours sont grandioses. On nous parle de Simandou, de milliards de dollars, d'une croissance à deux chiffres ! C'est le gigantesque ouvrage qui pourrait enfin nous sortir de l'ornière. Mais, je le demande sans détour : où sont les ponts ? Où sont les infrastructures dignes d'un pays qui prétend à l'émergence ? Pourquoi continue-t-on de privilégier les contournements onéreux au lieu des liaisons efficaces qui font la beauté et la prospérité des pays voisins ? Ces ressources ne nous profiteront réellement que si nos dirigeants font preuve de l'intégrité nécessaire pour rompre avec le passé des biens mal acquis. L'argent du rail et du fer doit servir à bâtir les écoles, les hôpitaux et les ponts que l'on nous refuse depuis des décennies.

L'Appel à l'Unité : Se Détourner de la Politique Stérile Le Général Amara Camara l'a dit à New York : arrêtons de faire de la politique notre premier métier. Et il a raison ! Tant que les Guinéens passeront leur temps à monter les uns contre les autres pour des querelles de clocher, nous resterons au «début du commencement». Il est temps de se concentrer sur l'essentiel : le travail, l'éducation, et la création de richesse. C'est en créant des emplois, en formant une jeunesse humble et assidue comme le prône le DCE de Matoto, que l'on bâtira une nation capable de se défendre contre les puissances extérieures qui nous guettent. Notre avenir ne doit pas dépendre des caprices d'un pays étranger, mais de notre propre capacité à nous unir et relever. Le rêve des États-Unis d'Afrique passe par le bon fonctionnement des États-Unis de Guinée : un pays où la loi est la même pour tous, et où l'on se lève le matin pour travailler, non pour se battre. La parole doit laisser place à l'action. L'heure n'est plus aux promesses de développement lointain, mais à la construction immédiate de notre souveraineté et de notre dignité. C'est là que réside le véritable enjeu de cette semaine, et de toutes celles qui vont suivre.

Kèfina Diakité

Tribune

Tribune

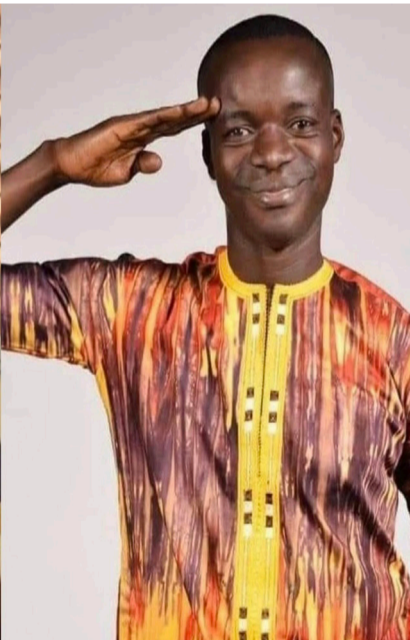
## La Paix, Notre Unique Capital (Par Kèfina Diakité)

La Paix ! La Paix ! Voilà le mot d'ordre, le cri de ralliement, l'oxygène qui doit nous sauver. En Guinée, alors que l'horizon politique se précise et que l'on nous promet le retour à l'ordre constitutionnel fin 2025, nous devons nous interroger : Quelle est la véritable nature de la paix que nous cherchons ? C'est par la paix que les énergies se libèrent pour la prospérité. C'est elle qui remet chaque citoyen à sa place véritable : celle du travailleur, de l'entrepreneur, du père de famille. En revanche, la guerre est le refuge des **hommes de mauvaise vie**, ceux qui n'existent que dans le désordre et qui s'affublent d'une fausse grandeur au milieu du chaos. Dans les périodes de troubles et de contestations, les esprits mesquins et les cœurs noirs trouvent leur compte. L'instabilité est leur terrain de chasse. **La bassesse humaine**, la soif du pouvoir et de l'argent s'y déploient sans entrave, laissant derrière elles des drames que l'on ne veut plus voir : les destructions de biens, les blessés, les **charniers humains** que l'histoire s'empresse d'oublier. En temps de paix véritable, ces individus ne seraient rien. Leurs pensées et leurs désirs, engendrés par des ambitions détestables, seraient mis à nu. Ils ne pourraient plus se cacher derrière le fracas des manifestations et les bruits de bottes. L'être humain a été créé pour la paix, pour le travail, pour l'amour

de sa famille et de son prochain. Or, puisque la guerre va à l'encontre de cette vocation divine, elle est un véritable fléau, un retour en arrière barbare. Il est donc naturel que, de tout temps, la guerre ait été détestée par les mères et condamnée par tous les gens de cœur. Aujourd'hui, l'enjeu pour la Guinée est simple : **choisir la paix pour construire l'émergence**. On nous parle de Simandou, de milliards de dollars, d'une croissance économique à deux chiffres. Mais aucune mine, aucun investissement étranger ne tiendra si la paix sociale est précaire. La stabilité de la transition actuelle, chèrement payée après tant d'années de gouvernance laxiste et populiste, est notre unique capital. Nous ne pouvons pas le dilapider dans des querelles politiques stériles et des tentatives de déstabilisation. Il est temps que les acteurs politiques, tant au pouvoir que dans l'opposition, comprennent que la démocratie est la paix organisée, pas la guerre différée. Ils ont la responsabilité historique de garantir que les urnes parlent, et que la rue reste au peuple qui veut travailler. Le chemin vers les **États-Unis de Guinée** passe impérativement par la maturité politique et par le refus catégorique de laisser la soif du pouvoir briser le rêve de toute une nation. La paix n'est pas qu'un mot ; c'est le seul chantier qui compte. **ERCHMENN. C & Kèfina Diakité**

Burkina Faso

## Libération de deux membres de l'organisation Balai citoyen arrêtés en février 2024



Au Burkina Faso, la libération de deux membres du Balai citoyen a été confirmée par l'organisation. Aboudou Rasmané Zinaba et Bassirou Badjo, deux militants actifs, arrêtés par des hommes en civil en février 2024, ont été ramenés à leurs domiciles ce 6 octobre 2025. « Nous confirmons qu'ils sont rentrés chez eux, ils retrouvent leurs familles et sont en bonne santé », indique une source au sein du Balai citoyen qui ajoute que, « pour éviter le moindre faux pas et pour assurer la protection des concernés », ils ne feront aucun commentaire supplémentaire. Placés fin 2023 sur une liste de personnes réquisitionnées

par l'armée du Burkina Faso et malgré la suspension de cette décision par la justice du pays, Aboudou Rasmané Zinaba, l'un des piliers de l'organisation en charge notamment de la mobilisation, et Bassirou Badjo, avaient été arrêtés à Ouagadougou les 20 et 21 février 2024. Le Balai citoyen avait alors dénoncé des « enlèvements » et indiqué n'avoir aucune information jusqu'en juin 2024, lorsque les deux militants étaient apparus, en tenue militaire, dans l'émission « Parole de combattant », diffusée par la télévision nationale. Le sort d'un des membres fondateurs toujours en suspens Le Balai citoyen, qui espère désormais la libération de l'un de

ses membres fondateurs, l'avocat Guy-Hervé Kam, arrêté par les autorités pour « participation présumée à un complot », appelle au « respect scrupuleux des principes de l'état de droit et des droits de l'homme conformément à la Constitution ». Pour l'activiste et acteur politique sénégalais Fadel Barro, ces libérations ne sont pas suffisantes. Membre fondateur du mouvement Y'en a marre, leader du mouvement politique jammiste, la paix, et coordinateur d'Afrikki, le réseau des activistes d'Afrique et de ses diasporas, il appelle à la libération de tous les militants emprisonnés. Je pense d'abord à nos amis qui viennent d'être libérés, qui ont eu beaucoup de chance parce qu'au moins, on sait qu'ils étaient détenus. Mais combien de militants sont détenus sans qu'on sache même qu'ils sont détenus ? Combien sont libérés en catimini et ils vont partir garder le silence parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. Soit ce sont les membres de leurs familles qui vont être inquiétés, soit ils vont retourner dans ces cachots où on a invisibilisé tous les activistes, tous les militants des droits de l'homme, toutes les voix discordantes. Nos chefs d'État, y compris ces militaires, ne veulent pas que les jeunes s'expriment. Cette libération, ce n'est qu'une partie visible de l'iceberg....

RFI

Présidentielle en Côte d'Ivoire

## Charles Blé Goudé appelle à voter Simone Ehivet



L'ex-première dame, Simone Ehivet, en lice pour le scrutin du 25 octobre, obtient un soutien au sein de l'opposition : celui de l'ancien ministre Charles Blé Goudé, qui en a fait l'annonce ce samedi 4 octobre, au cours d'une convention extraordinaire du Cojep, son parti, dans la capitale, Yamoussoukro. Radié de la liste électorale suite à une condamnation par la justice ivoirienne, Charles Blé Goudé n'avait pas déposé de dossier pour l'élection de cette année. En Côte d'Ivoire, près de 200 militants réunis en congrès ce samedi 4 octobre à Yamoussoukro, ont majoritairement voté pour que le Cojep soutienne Simone Ehivet, l'ex-épouse de Laurent Gbagbo. Car leur leader, Charles Blé Goudé, a été radié de la liste électorale en raison d'une condamnation par la justice ivoirienne. Il est donc hors-jeu pour ce scrutin. En septembre 2023, déjà, son parti avait choisi de ne pas participer aux élections municipales et régionales.

Après avoir émis des doutes sur la liste électorale, Charles Blé Goudé, demande aux militants de se mobiliser cette fois-ci pour voter. « À partir de demain, je rentre en campagne pour Simone Ehivet. Il y a eu des élections ici en 2018, au Plateau. Ehovo Jacques, aujourd'hui député-maire du Plateau servait cette liste électorale. C'est vrai qu'elle n'est pas parfaite. Mais, avec cette liste électorale Ehovo Jacques a été élu. Ce peuple-là a usé de la démocratie et moi je vous regarde, je vous dis, il y a cinq millions de voix qui sont là ». Tout comme Simone Ehivet, Charles Blé Goudé a décidé de suspendre sa participation à la Coalition pour une alternance pacifique en Côte d'Ivoire. La CAP CI créée il y a près d'un an, pour notamment obtenir un dialogue avec les autorités, afin de revoir le processus électoral.

RFI

Présidentielle en Côte d'Ivoire

## Au PDCI, la désillusion Tidjane Thiam



L'ancien patron de Crédit Suisse devait incarner la renaissance du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA). Le successeur désigné d'Henri Konan Bédié ne participera finalement pas à la présidentielle du 25 octobre. D'une marche triomphale à une chute brutale. À 63 ans, l'histoire ivoirienne de Tidjane Thiam s'écrit de nouveau en pointillés, loin des ambitions affichées il y a moins de deux ans. Le 22 décembre 2023, l'ex-banquier est élu président du PDCI-RDA avec 96,48% des voix... un retour au premier plan pour le « fils prodigue » du plus vieux parti de Côte d'Ivoire. L'ancien ministre du Plan avait mis sa carrière politique en pause pendant vingt-deux ans, dans la foulée du putsch du général Gueï contre Henri Konan Bédié en décembre 1999. Deux décennies durant lesquelles Tidjane Thiam acquiert une stature internationale dans le monde des affaires. D'abord en prenant les rênes de l'assureur britannique Prudential en 2009 ; celles du Crédit Suisse en 2015, jusqu'à sa démission en 2020. Il siège dans les instances dirigeantes de plusieurs

sociétés, ou d'instances comme le prestigieux Comité international olympique, et affiche régulièrement sa proximité avec grands patrons et chefs d'État sur Instagram. « L'héritier politique de Bédié »

Riche, connecté, adoubé par les influents chefs baoulés, le petit-neveu de Félix Houphouët-Boigny (premier président de l'histoire du pays), incarne l'espoir d'un renouveau du PDCI-RDA, orphelin d'Henri Konan Bédié, chef de l'État de 1993 à 1999 décédé en août 2023. « Nous avons apprécié qu'il rencontre le président Bédié à Daoukro [à son retour en 2022, NDLR] et témoigne sa fidélité à son égard », se souvient Djédri N'goran, Secrétaire exécutif du PDCI-RDA, quand on lui demande pourquoi le parti a misé sur Tidjane Thiam. « C'est l'héritier politique de Bédié, qui lui a donné son premier poste en 1994 [à la tête du Bureau national d'études techniques et de développement, NDLR] et puis ses liens familiaux avec notre fondateur, le président Houphouët-Boigny, sont très importants symboliquement. » « Tidjane Thiam est considéré

comme l'homme providentiel », analyse rétrospectivement le politologue Eddie Guipié. « Il est relativement jeune, comparé à la sociologie du parti. Il a cette carrière solide à l'étranger ; et enfin, il n'est pas considéré comme un apparatchik. Son absence l'a déconnecté de la politique ordinaire au sein du parti. C'est une force... Mais aussi une faiblesse potentielle. » Dans la foulée de son élection, le nouveau chef entend de réorganiser le PDCI-RDA, et s'entoure de fidèles. Il est également reçu par Alassane Ouattara début mars 2024, en vue de l'organisation des funérailles d'Henri Konan Bédié. Le président ivoirien estime alors que « Tidjane Thiam va beaucoup apporter [à son] parti ». « Un vent d'espoir au sein de l'opposition »

« À ce moment-là, il fait souffler un vent d'espoir au sein de l'opposition », rebobine le politologue Netton Prince Tawa. « Pour la première fois, il y a cette impression qu'Alassane Ouattara peut être battu. D'autant que [Thiam] impose des sujets de débat, et que le camp présidentiel paraît lui courir après. » Pour son premier grand meeting comme président du PDCI, le 22 juin 2024 à Soubré, Tidjane Thiam pointe ainsi la stagnation de la Côte d'Ivoire dans le classement de l'Indice du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement. L'homme politique assure vouloir faire de la « politique autrement ». « Son credo, c'était de ramener le débat politique au niveau des idées », rappelle Netton Prince Tawa. « Plutôt que de tomber dans les passions, les invectives, il attaque le RHDP [la formation du président, NDLR] sur son bilan. »

### Douche froide

L'état de grâce dure peu. Au sein du PDCI, des voix fustigent la gouver-

nance interne de Tidjane Thiam, ou encore son « absence prolongée » de Côte d'Ivoire. Parmi ses détracteurs, Jean-Louis Billon, qui ne cache pas non plus ses ambitions. Pour l'ancien ministre du Commerce, les deux décennies passées hors de Côte d'Ivoire empêchent l'ex-patron de Crédit Suisse de comprendre la réalité du pays. S'ajoute à cela la remise en cause de la nationalité de Tidjane Thiam. D'anciennes déclarations de ce dernier sont exhumées. Comme cette tribune signée en 2009 pour l'Institut Montaigne, dans laquelle le chef du PDCI évoque l'« émotion d'être français » : l'ingénieur de formation a été naturalisé en 1987, quelques mois après être sorti major de promotion de l'École nationale supérieure des mines de Paris. L'état civil de Tidjane Thiam revêt alors un enjeu politique majeur : les candidats à la présidentielle doivent être exclusivement ivoiriens d'après la Constitution. En outre, le code de la nationalité dispose que « tout Ivoirien majeur qui acquiert volontairement une nationalité étrangère [...] perd la nationalité ivoirienne ». Le chef du PDCI ne renonce à sa nationalité française qu'en mars 2025 – quatre mois après la révision de la liste électorale. Si Tidjane Thiam figure bien sur la liste provisoire dévoilée par la Commission électorale indépendante (CEI) début avril 2025, une centaine de réclamations sont introduites à son encontre. Le 22 avril 2025, la justice ordonne la radiation de Tidjane Thiam, sans recours possible – la magistrate en charge du contentieux a considéré que l'ex-banquier n'était plus ivoirien au moment de sa réinscription sur la liste électorale en 2022.

### Indignation à distance

Une décision de justice que l'opposant apprend alors qu'il est en France – il n'a pas non plus assisté à son investiture officielle comme candidat du PDCI quelques jours plus tôt. Désigné par 99,50% des votants lors d'une convention interne, le président de la formation

d'opposition ferme la porte à toute alternative : « Il n'y aura pas de plan B, il n'y aura pas de plan C », assène-t-il dans une vidéo mise en ligne le soir même du 22 avril. Une déclaration en contradiction avec l'idée de vouloir faire de la politique autrement, selon Netton Prince Tawa : « En excluant toute alternative, Tidjane Thiam finit par ressembler à d'autres hommes politiques qui ne veulent pas désigner de successeur. Son maintien, c'est comme s'il prenait le PDCI en otage. » C'est donc à distance que Tidjane Thiam proteste contre sa radiation – saisine du comité des droits de l'homme des Nations unies, plaidoyer auprès de dirigeants et élus européens et américains – sans succès : son nom ne figure pas sur la liste électorale définitive, ce qui l'élimine de facto de la course à la présidence. Sur le terrain, les « Titi Président ! » ponctuent chaque meeting du PDCI, mais des critiques se font malgré tout entendre. Visé par une action en justice qui conteste les conditions de son élection, Tidjane Thiam démissionne de la présidence le 12 mai 2025, avant d'être réélu deux jours plus tard sans opposition. Pas de quoi masquer des divisions internes : « Tidjane Thiam a l'image d'un homme moderne, rigoureux, mais il est mal conseillé », estime ainsi un frondeur, ex-député du parti. « Les hommes qui entourent le président n'admettent pas les dysfonctionnements qui ont abouti à sa radiation de la liste électorale. Nous avons cinq ans devant nous pour en tirer les leçons, mais il faut aussi préparer les législatives [en décembre 2025, NDLR]. » Tidjane Thiam, lui, reste droit dans ses bottes. Son dossier est déposé à la Commission électorale indépendante le 24 août 2025. Une candidature finalement jugée irrecevable par le Conseil constitutionnel le 8 septembre 2025. Le PDCI ne dirige plus la Côte d'Ivoire depuis 1999, et est une nouvelle fois écarté de la course à la magistrature suprême. RFI

Tchad

## Les parlementaires entérinent massivement le septennat présidentiel renouvelable sans limite



Réunis en Congrès vendredi 3 octobre, les députés et sénateurs tchadiens ont très majoritairement approuvé une révision de la Constitution dont la mesure phare réside dans la mise en place d'un mandat présidentiel de sept ans renouvelable à souhait. Initialement prévu le 13 octobre, le vote a été organisé avec une

dizaine de jours d'avance. C'est un vote surprise qui était initialement prévu le 13 octobre. Au Tchad, les parlementaires ont massivement adopté la fameuse révision de la Constitution qui accorde au président de la République un mandat de sept ans renouvelable sans limite, ce vendredi 3 octobre. Présenté par le Mouvement

patriotique du salut (MPS) - le parti au pouvoir dirigé par le chef de l'État Mahamat Idriss Déby -, le texte a été approuvé par une écrasante majorité de députés et sénateurs. Acquis au MPS pour la plupart, 236 des 257 parlementaires réunis en Congrès se sont prononcés en faveur de la révision constitutionnelle, permettant au passage à la formation du président de qualifier ce vote d'« historique » et d'un résultat traduisant « un consensus politique et social inédit ». Seuls les 21 élus de l'opposition n'ont pas validé le texte, les membres du Rassemblement national des démocrates tchadiens-Le Réveil (RNDD) de l'ancien Premier ministre Albert Pahimi Padacké refusant même de prendre part au vote : ils ont

quitté la séance juste avant le scrutin afin de bien marquer leur hostilité au projet. « Fait accompli » Pour leur chef de file, cette révision constitutionnelle en forme de « verrouillage institutionnel [...] qui pose les fondations de l'autoritarisme politique » est d'autant plus problématique qu'elle est issue d'une manœuvre du pouvoir. Selon Albert Pahimi Padacké, la réunion des parlementaires a été avancée de dix jours à la dernière minute : « Convoqués à une réunion de réexamen du calendrier parlementaire la veille au soir, ils se sont vus notifier sur place que le débat avait finalement lieu le lendemain. Voilà comment, sur un sujet aussi important, on peut aujourd'hui court-circuiter les parlementaires et les mettre devant le fait accompli », fustige celui-ci. Selon la Constitution tchadienne désormais révisée,

le chef de l'État est donc élu pour une durée de sept ans et « rééligible » sans qu'aucune limitation du nombre de mandats auquel il peut prétendre ne soit mentionnée. Le nouveau texte allonge également la durée du mandat des députés à 6 ans et prévoit la création d'un poste de vice-Premier ministre. Quant aux membres du gouvernement, ils voient leur immunité retirée, devenant ainsi des justiciables comme les autres devant les juridictions de droit commun.

RFI

